

Date de convocation : 30/10/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
Date d'affichage : 31/10/2024	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 8	
Votants : 11	Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBouc, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mr Didier PETITPAS donne pouvoir Mr Michel LEBouc
Mr Boris BOYAVAl donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH
Mme Sylvie COUPE

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

N°131- 2024

Etude du nom du lotissement du centre bourg

Monsieur le Maire présente les propositions qui ont obtenues le plus de voix lors du bureau municipal du mois d'octobre.

Voici les trois propositions retenues :

- Résidence « Le clos du pré »
- Résidence « Le clos des capucines »
- Résidence « Le clos Saint Martin »

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de faire des propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le nom Résidence « Le clos des capucines »
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

